Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260430-BP_BORNES26-DE
ID : 035-213501117-20260430-BPBR26-BF

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération 2026 N°33-b

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - Mme PEAN Michelle - M. RINFERT Georges – M. DELORY Adrien - M. PAUTREL Sébastien- M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.

OBJET
Bornes de recharge électrique - Vote du Budget Primitif 2026

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif 2026 dont les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 3 605.00 € et pour la section d'Investissement à la somme de 12 000 €.

A l'unanimité, le conseil municipal :
- ADOPTE le budget primitif 2026 du budget de bornes de recharge électrique.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire.
Louis PAUTREL

MAIRIE DE LE FERRÉ